

LA CHARTE SOCIALE EUROPÉENNE - SÉANCE D'INFORMATION

DATE : 7 SEPTEMBRE 2026

LIEU : SALLE 3, PALAIS DE L'EUROPE, STRASBOURG

NOTE CONCEPTUELLE

À la suite du Sommet de Reykjavik et des conférences de haut niveau sur la Charte sociale européenne organisées avec succès à Vilnius (4 juillet 2024) et à Chişinău (mars 2026), le système de la Charte sociale européenne est entré dans une nouvelle phase de dynamisme et de consolidation. Dans la [Déclaration de Chişinău](#), les États membres ont réaffirmé leur engagement en faveur des droits sociaux et du système de la Charte, qu'ils considèrent comme essentiels pour garantir la justice sociale et la résilience démocratique. Le rôle des droits sociaux et du système de la Charte dans la sécurité et la pérennité de la démocratie constitue également un élément clé du « Nouveau pacte démocratique pour l'Europe » du Secrétaire général. C'est pourquoi, et afin de permettre à nos collègues de mieux se familiariser avec le système de la Charte, le Département des droits sociaux du Conseil de l'Europe et les représentations permanentes des Pays-Bas et du Portugal organisent cette séance d'information.

Cet événement réunira les représentations permanentes, les membres du Comité européen des droits sociaux et le Secrétariat du Conseil de l'Europe afin de fournir des informations essentielles sur le système de la Charte, ainsi qu'un tour d'horizon des développements récents concernant la mise en œuvre de la Charte sociale européenne. Dans le cadre d'une table ronde interactive, les participants découvriront le fonctionnement des mécanismes de suivi de la Charte et les autres missions du Comité européen des droits sociaux, ainsi que le suivi donné aux conclusions et décisions du Comité.

S'appuyant sur les résultats des précédentes conférences de haut niveau organisées à Vilnius (2024) et à Chişinău (2026), cet événement se penchera également sur la prochaine phase de la mise en œuvre de la Charte. Les interventions mettront en avant le rôle des droits sociaux et de la justice sociale dans le renforcement de la résilience démocratique et le maintien de la dynamique politique autour de la Charte sociale européenne.

Cette session a pour objectif :

- Approfondir la connaissance et la compréhension du système de suivi de la Charte sociale européenne, notamment les procédures de rapports nationaux et de plaintes collectives du Comité européen des droits sociaux ;

- Sensibiliser à la valeur et à l'impact concret du système de la Charte sociale européenne et fournir aux députés des informations concrètes et des exemples concrets pour les aider dans leur travail au sein du GR-SOC ;
- Informer sur les développements récents au sein du système de la Charte sociale européenne, notamment : les résultats et le suivi de la Conférence de Chişinău, y compris les engagements pris par les États membres ; la mise en œuvre en cours des réformes adoptées par le Comité des ministres en 2022–2023 ((CM(2022)114-final) ; (CM/Del/Dec(2023)1460/4.1)), ainsi que la contribution du système de la Charte sociale européenne au Nouveau pacte démocratique.

La table ronde s'articulera autour de trois éléments principaux du système de la Charte sociale européenne : 1) le cadre normatif établi par la Charte sociale européenne et le système de rapports du CEDS, ainsi que son rôle dans le suivi du respect de la Charte ; 2) le mécanisme de plaintes collectives du CEDS en tant que moyen d'assurer la protection effective des droits sociaux ; et 3) les enjeux contemporains majeurs du système de la Charte sociale européenne. Elle se déroulera de manière interactive, en combinant de brèves présentations, des réflexions et des échanges sous forme de questions-réponses.

Participants attendus

- ✓ Adjointes aux représentants permanents auprès du Conseil de l'Europe
- ✓ Représentants du Comité européen des droits sociaux
- ✓ Département des droits sociaux

PROGRAMME

14h15 - 14h30 **Café de bienvenue**

Présidence : **M. Rafael BENITEZ**, directeur des droits sociaux, de la santé et de l'environnement

14h30 - 14h37 **Allocution d'ouverture**

- **M. André HASPELS**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès du Conseil de l'Europe
- **M. António ALVES MACHADO**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe

14h37 – 14h52 **Session 1 : Introduction au système de la Charte sociale européenne et à la procédure de rapport**

Cette session interactive permettra de mieux comprendre le système de la Charte sociale européenne. Elle expliquera le mécanisme de rapport révisé, notamment le nouveau cycle de rapport, les questions ciblées et les processus de suivi.

- **Mme Tatiana PUIU**, vice-présidente du Comité européen des droits sociaux

14h52 – 15h05 **Session 2 : Le mécanisme de réclamations collectives**

Cette session interactive expliquera la procédure de réclamations collectives en tant qu'outil de bonne gouvernance pour les États membres.

- **M. George THEODOSIS**, vice-président du Comité européen des droits sociaux

15h05 –15h20 **Questions - réponses et discussions**

15h20 –15h32 **Session 3 : Enjeux clés du système de la Charte européenne**

Au cours de cette session interactive, les participants découvriront les développements actuels du système de la Charte sociale européenne, notamment : les résultats et le suivi de la Conférence de Chişinău, la mise en œuvre en cours des réformes adoptées par le Comité des ministres en 2022–2023 ((CM(2022)114-final) ; (CM/Del/Dec(2023)1460/4.1)), ainsi que la contribution du système de la Charte sociale européenne au Nouveau pacte démocratique.

- **Mme Aoife NOLAN**, présidente du Comité européen des droits sociaux

15h32 –15h47 **Questions - réponses, et discussions**

15h47–15h55 Le rôle du GR-SOC et conclusions

- **M. Nicolas SIGALAS**, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe, Président du GR-SOC